



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SOCIETE ANONYME
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2013

(Unité=En DT)

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE 2013	QUATRIEME TRIMESTRE 2012	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2013 AU 31/12/2013	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2012 AU 31/12/2012
1- Produits d'exploitation				
bancaires répartis en :	167 942 477,466	135 685 844,791	593 885 029,526	509 993 478,967
* Intérêts	112 396 572,397	89 075 929,588	392 861 617,141	325 677 426,221
* Commissions en produits	27 664 077,109	23 432 660,509	93 755 805,345	83 706 550,238
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	27 881 827,959	23 177 254,694	107 267 607,040	100 609 502,508
2- Charges d'exploitation				
bancaires réparties en :	42 410 390,022	34 686 536,919	152 093 106,813	128 231 388,562
* Intérêts encourus	41 102 618,539	33 735 764,777	147 820 917,027	124 385 866,872
* Commissions encourues	1 307 771,483	950 772,142	4 272 189,786	3 845 521,690
* Autres charges				
3- Produit net bancaire	125 532 087,443	100 999 307,872	441 791 922,713	381 762 090,405
4- Autres produits d'exploitation	1 604 784,252	1 280 785,703	5 538 301,740	4 068 565,598
5- Charges opératoires, dont:	66 819 339,418	60 654 827,970	232 623 765,172	220 658 992,415
* Frais de personnel	42 693 946,500	43 468 476,426	155 884 125,032	154 159 974,948
* charges générales d'exploitation	15 106 533,855	11 276 820,694	50 615 328,906	44 087 285,841
6- Structure du portefeuille :	-	-	1 078 332 812,550	960 405 205,492
* Portefeuille-titres commercial	-	-	804 404 925,613	713 993 424,442
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	273 927 886,937	246 411 781,050
7- Encours des crédits	-	-	6 020 921 930,433	5 575 874 974,919
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	7 102 915 203,108	6 339 674 200,590
* Dépôts à vue	-	-	3 494 354 502,994	3 019 378 901,441
* Dépôts d'épargne	-	-	1 696 554 213,061	1 583 372 644,074
9- Emprunts et ressources spécia	-	-	90 186 994,822	111 444 734,598
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	2 690 401,838	18 110 491,590
* Ressources spéciales	-	-	87 496 592,984	93 334 243,008
10- Capitaux propres	-	-	538 122 919,492	537 731 131,630

FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE 2013

La BIAT a clôturé l'année 2013 avec les résultats suivants :

⇒ **Un PNB de 441,8 MD, en accroissement de 15,7% par rapport à fin décembre 2012 grâce à :**

⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 593,9 MD, en augmentation de 16,4% ;

⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 152,1 MD, en progression de 18,6% ;

⇒ Des charges opératoires de 232,6 MD, marquant une évolution modérée de 5,4% ;

⇒ **Des encours de dépôts de 7.102,9 MD, en accroissement de 12,0%**, avec des dépôts à vue et d'épargne évoluant respectivement à 15,7% et 7,1% ;

⇒ **Des encours de crédits bruts de 6.020,9MD, en progression de 8,0%.**

La BIAT a poursuivi au courant de l'année 2013 l'extension de son réseau avec l'ouverture de dix nouveaux points de vente (Boussalem, Ouerdanine, Regueb, Montfleury, Ras Djebel, Kalâa Kebira, Béni Khaled, Medenine, Nouvelle Medina et Route Menzel Chaker) portant le nombre de ses représentations à 169 au 31 décembre 2013.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2013

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2013.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2013 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2013 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2013 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2013 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2013.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2013. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2013 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2013. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2013.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2013 à 593 885 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2013 à 152 093 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours et des crédits sur ressources spéciales.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2012 et au 31/12/2013 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2012 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 21/06/2013.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2013 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.